





Numéro d'affiliation de l'Association : Coordonnées de l'Association :

Date de limite d'envoi autorisée pour le remboursement des chèques vacances au CR Sports pour Tous : <u>1 mois avant la date limite de validité du chèque\*</u>

## **DETAIL DES CHEQUES**

NOMBRE	VALEUR DE LA CONTREMARQUE	MONTANT TOTAL EN EUROS
	10	
	20	
	25	
	50	
	MONTANT TOTAL	

Cachet Obligatoire	Date:
Cachei Obligatoire	Date

Signature:

<sup>\*</sup> le chèque vacances ANCV est valable deux ans après son année d'émission